

foyer du *Kennedy Center* pendant les deux semaines du Festival canadien des arts d'interprétation, c'est-à-dire du 13 au 26 octobre.

Peintre canadien de renommée internationale, Pellan s'est très peu occupé de conception scénique et ces créations remontent en fait aux débuts de sa carrière artistique. Les croquis qu'il exécuta en 1946 furent repris en 1968 pour la confection des costumes utilisés par le Théâtre du Nouveau Monde dans sa production de "La Nuit des rois" ("Twelfth Night") de Shakespeare. Les treize costumes de la collection sont la propriété du Théâtre du Nouveau Monde. Véritables oeuvres d'art, ils furent envoyés à l'Exposition internationale d'Osaka et présentés également à Tokyo, à Prague lors du concours quadriennal de décors de théâtre, et à Paris. A Montréal, on les a exposés au Musée des beaux-arts et, plus récemment, au Pavillon du Québec à Terre des Hommes. On pourra également voir à Washington les estampes des croquis de costumes dessinés par Pellan; ces sérigraphies font partie d'un album, aujourd'hui épuisé, publié par La Guilde Graphique de Montréal en 1971. Pour la production de "La Nuit des rois" en 1968, Lydia Randolph, coordonnatrice des costumes au Théâtre du Nouveau Monde, a su recréer pour la scène les dessins de Pellan. C'est elle qui a également organisé toutes les présentations internationales et canadiennes des costumes Pellan et qui supervisera l'exposition au *Kennedy Center*.

Au Festival des arts canadiens à Washington, on trouvera en outre, exposées au Fonds monétaire international, quarante-trois sérigraphies tirées des collections d'art permanentes du ministère des Affaires extérieures. L'exposition de *Paysages canadiens* comprend des oeuvres de vingt-sept artistes canadiens contemporains appartenant aux écoles d'art réaliste, semi-réaliste et abstrait. Après le Festival, la collection sera présentée dans d'autres villes américaines.

De plus, le ministère enverra à Philadelphie, en guise de complément aux productions de deux troupes de théâtre canadiennes au *Walnut Street Theatre*, une collection de gravures esquimaudes de huit artistes Inuit qui seront exposées dans le foyer du théâtre du 28 octobre au 1er novembre. En grande partie l'oeuvre de femmes

Inuit, cette exposition, intitulée *Oiseaux et esprits*, doit être présentée à la Conférence de l'Année internationale de la femme sur "Les femmes et les arts", à Atlanta (Georgie), avant d'être exposée à Philadelphie.

La FAO à Québec

A l'occasion du trentième anniversaire de la fondation, à Québec, de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation), la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval organise, les 24 et 25 octobre, un colloque auquel participeront diverses personnalités de la FAO et de l'entraide internationale, notamment: M. Addeke Hendrik Boerma, directeur général de la FAO; Vladimir Ignatieff, le premier canadien à joindre les rangs de cet organisme international; Moïse Christophe Mensah, sous-directeur de la FAO pour l'Afrique.

Après la remise de doctorats d'honneur à Messieurs Boerma et Ignatieff, les participants étudieront successivement le problème de la faim dans le monde, les programmes d'entraide et la recherche de nouvelles solutions avec la participation de Micheline Beaudry Darismé, Léopold Bourque, Josué Yapelet, Oswald Roels et Maurice Carel. Ce colloque sera aussi l'occasion pour la faculté de s'interroger sur l'action qu'elle mène dans les pays en voie de développement, notamment par le canal de l'ACDI et du CRDI.

Conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme

Le secrétaire d'État, M. Hugh Faulkner, a annoncé le 17 octobre dernier, qu'une conférence fédérale-provinciale sur les droits de l'homme aura lieu à Ottawa au Centre de conférences les 11 et 12 décembre 1975.

Ce sera la première conférence fédérale-provinciale réunissant des ministres qui traiteront uniquement de questions relatives aux droits de l'homme. La conférence fait suite à deux récentes réunions interprovinciales sur ce sujet au cours desquelles les provinces ont manifesté leur désir de poursuivre les discussions avec le Gouvernement fédéral.

Les discussions actuellement en cours se rapportent aux questions qui pourront être étudiées lors de la réunion de décembre. L'ordre du jour étant provisoire, le secrétaire d'État a proposé que les discussions comprennent l'adhésion et la mise en application dans le pays de certains instruments internationaux des droits de l'homme, notamment le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et son Protocole facultatif, le Projet de loi C-72 récemment présenté en première lecture et portant le nom de Loi canadienne sur les droits de l'homme, et si possible la question de l'établissement d'une collaboration avec les provinces en vue de promouvoir des activités telles que la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale, déclarée par les Nations Unies.

Participants

Le secrétaire d'État a fait remarquer que les travaux de nombreux ministères fédéraux touchent à certains aspects des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques, et que son ministère sert depuis plusieurs années de point de référence pour le Gouvernement fédéral en ce qui concerne la question des droits de l'homme dans le pays. Quatre ministères fédéraux, soit le Secrétariat d'État, le ministère de la Justice, le ministère des Affaires extérieures et le ministère du Travail, participeront à la conférence prévue.

M. Faulkner a également fait savoir que le ministre de la Justice désirait connaître l'opinion des provinces à propos de la Loi canadienne sur les droits de l'homme, récemment présentée en première lecture à la Chambre des communes. La plupart des provinces possèdent une grande expérience dans l'administration de lois semblables.

La conférence aura lieu le lendemain de la Journée annuelle des Droits de l'homme, soit le 10 décembre 1975, qui marque également la troisième année de la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale déclarée par les Nations Unies. Il a exprimé l'espoir de voir la réunion fédérale-provinciale aboutir à l'application d'autres mesures visant à réduire les préjugés et la discrimination.